

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Société d'édition du Journal de l'Ouest et de Spécial Ouest S.A. en liquidation, Lausanne**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 28.03.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **29.05.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Jean-Marie Guélat, liquidateur, rue de Genève 7, 1003 Lausanne
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: art. 745 CO
Me Olivier Verrey, notaire
1009 Pully
(03350382)